

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 6 janvier 2026

MÉDIATION EN SANTÉ : un lien essentiel, entre les patients et le monde médical

Dans un système de santé qui peut être complexe, **le médiateur en santé accompagne les personnes les plus vulnérables** afin de les aider à accéder à leurs droits, à des informations de prévention et à un parcours de soins adapté.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ARS finance les postes de 85 médiateurs santé, qui ont accompagné près de 10 000 personnes en 2024¹. La région est l'une des plus avancées sur la médiation en santé, avec 75% des habitants des Quartiers prioritaires de ville (QPV) couverts par ce dispositif. Pour valoriser ce métier essentiel pour le patient et le praticien, mais trop méconnu des professionnels de santé, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une campagne d'information le 5 janvier 2026.

Un enjeu fondamental pour accompagner les publics les plus éloignés du système de santé

Les médiateurs en santé accompagnent les personnes éloignées du système de santé, dont la situation est considérée comme vulnérable par l'un ou plusieurs de ces facteurs :

- problèmes de compréhension : allophonie, illettrisme, illectronisme ;
- difficultés financières ;
- isolement social ou géographique ;
- discriminations, stigmatisations et/ou mauvaises expériences avec le système de santé.

Les médiateurs en santé interviennent aussi bien dans les QPV que dans des territoires ruraux ou auprès de publics spécifiques (personnes à la rue, gens du voyage, personnes hébergées, etc.).

Concrètement, ils accompagnent les patients dans leurs démarches (accès aux soins, aide à la prise de rendez-vous) et créent des espaces d'échanges avec eux (entretiens individuels, ateliers collectifs, etc.). **L'objectif pour eux est que les patients ne décrochent pas du système de santé et deviennent autonomes dans leur parcours de soin.**

Juliette LUTTUN, médiatrice en santé à Bron, l'explique : « *Le temps de consultation pour un médecin est précieux et limité. J'interviens en renfort, en complément. Je peux aborder avec le patient des aspects que le médecin n'a pas le temps de traiter, notamment les démarches administratives. Je m'assure que le patient rencontre toutes les conditions nécessaires pour poursuivre son parcours de soins.* »

Les médiateurs en santé peuvent être employés par des associations de prévention et de promotion de la santé, des collectivités, des structures d'exercice coordonné ou des établissements de santé. **Pour permettre le maintien et le développement des médiateurs en santé en Auvergne-Rhône-Alpes, l'ARS participe au financement de leur poste en mobilisant un budget d'environ 4,5 millions d'euros par an et veille à leur bonne répartition sur le territoire.**

Une solution pour soutenir les professionnels de santé dans leurs missions

Si les médiateurs en santé sont de mieux en mieux identifiés par leurs partenaires (collectivités, travailleurs sociaux, etc.), ils le sont un peu moins auprès des professionnels de santé.

Pourtant, le travail des médiateurs en santé permet également de simplifier leur quotidien et d'améliorer la prise en charge des patients.

Benoît BLAES, médecin à Bron, le reconnaît : « *En consultation médicale, un patient n'évoque pas nécessairement les autres aspects de sa vie, qui peuvent pourtant impacter sa santé : situation familiale, difficultés financières, etc. Grâce à un accompagnement personnalisé, la médiatrice en santé est le maillon manquant qui permet de prendre en charge le patient dans sa globalité.* »

Une campagne pour promouvoir le dispositif auprès des professionnels de santé

C'est pour mieux faire connaître ce dispositif auprès des professionnels de santé que l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le 5 janvier la campagne « **Médiateurs en santé, un métier qui mérite d'être (re)connu, Médiateurs en santé, un lien qui fait du bien.** »

Ainsi, plusieurs vidéos ont été réalisées en lien avec le Centre de santé Le Jardin à Bron (69), afin de partager les témoignages d'une médiatrice, d'un médecin et d'un patient. Elles seront relayées auprès des professionnels de santé via des spots sponsorisés sur LinkedIn et différents moyens de diffusion (emailing, formations et rencontres de professionnels, etc.).

Cliquez sur les liens ci-dessous pour découvrir les vidéos :

[Témoignage de Juliette, médiatrice en santé](#)

[Témoignage d'Alain, patient](#)

[Témoignage de Benoît, professionnel de santé](#)

À propos de Centre de santé communautaire et planétaire Le Jardin :

Ouvert en novembre 2022, le CSCP Le Jardin a basé son fonctionnement sur un exercice pluriprofessionnel. Médecins, médiatrices en santé, infirmière Asalée, assistants médicaux, coordinatrices... toute l'équipe travaille en lien avec les 2 500 personnes suivies au centre de santé pour transformer les pratiques de soin et de santé. L'objectif ? Créer avec les usagers et les partenaires du Jardin une manière d'être acteurs de santé, en prenant en compte les enjeux écologiques et sociétaux.

Contacts presse : ARS Auvergne-Rhône-Alpes - 04.27.86.55.55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Plus d'informations sur le site de l'ARS : [La médiation en santé en Auvergne-Rhône-Alpes | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)

ⁱ *Nota Bene : les données chiffrées concernant le dispositif de médiation en santé en Auvergne-Rhône-Alpes sont issues de deux enquêtes réalisées par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes auprès des médiateurs en santé de la région.*